



Ligue de  
Bretagne  
des échecs

# Bretagne jeunes 2010 DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été sélectionné pour participer au championnat de Bretagne jeunes qui aura lieu du mardi 16 au vendredi 19 février 2010 au Lycée Bréquigny de Rennes (35).

Afin de gérer au mieux les désistements, les organisateurs vous demandent, dès notification de la qualification de votre enfant, d'indiquer par courrier électronique à [domloup@echecs35.fr](mailto:domloup@echecs35.fr) si votre enfant sera présent ou non. Cela peut permettre de repêcher d'autres jeunes pour participer à la compétition, merci pour eux !

Merci de bien de noter que **l'inscription de votre enfant ne sera prise en compte que si vous renvoyez ce dossier d'inscription impérativement avant le mardi 5 janvier 2010** à :

Pascal AUBRY – 8 rue de la fontaine – 35410 DOMLOUP

Seuls les dossiers complets seront pris en compte, et les réservations des chambres se font dans l'ordre de réception des dossiers. Pour être complet, votre dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- **Pour chaque joueur,**
  - **Une fiche de renseignement**, dûment complétée
  - **Une acceptation du règlement**, datée et signée du joueur, du responsable légal et éventuellement de l'accompagnateur
- **Une fiche de réservation** (une même fiche pourra servir à plusieurs joueurs d'une même famille ou d'un même club)
- **Un chèque du montant correspondant** à l'ordre de la Ligue de Bretagne des Echecs

L'accusé-réception des dossiers se fera sur le site web de la manifestation, sur lequel vous trouverez également toutes les informations concernant la compétition et l'organisation sur place :

**<http://domloup.echecs35.fr>**

Au plaisir de vous voir bientôt à Rennes !

Bernard CLOAREC,  
Directeur de la compétition

Pascal AUBRY,  
Organisateur

# Bretagne jeunes 2010

## Règlement

*Les championnats de Bretagne « Jeunes » sont organisés au profit des joueurs ayant obtenu leur qualification lors des championnats départementaux. Si cette compétition est avant tout sportive, elle doit rester pour les joueurs une manifestation conviviale.*

*Le présent règlement a pour objet de fixer un certain nombre de règles auxquelles les joueurs devront de conformer. Ces règles visent aussi à éviter que la présence de quelques éléments perturbateurs vienne gêner la compétition de l'ensemble des participants.*

### **Article 1 : organisation**

Les championnats de Bretagne « Jeunes » d'Échecs sont organisés à Rennes (35) du 16 au 19 février 2010 (18 et 19 février pour les catégories poussins et petits poussins) par le Comité départemental des Échecs d'Ille-et-Vilaine sous l'égide de la Ligue de Bretagne des Échecs.

Le championnat se déroulera au Lycée Bréquigny de Rennes.

Le directeur de la compétition est Bernard CLOAREC, directeur des jeunes de la Ligue de Bretagne des Échecs.

L'organisateur de la compétition est Pascal AUBRY, chargé des compétitions jeunes au sein du Comité Départemental des Échecs d'Ille-et-Vilaine.

### **Article 2 : inscription**

La pré-qualification, la qualification et le repêchage des joueurs pour participer à la compétition seront signifiés aux présidents des clubs des joueurs par courrier électronique, qui en informeront leurs joueurs.

Le dossier d'inscription, dont fait partie ce présent règlement, sera téléchargeable en ligne par les joueurs eux-mêmes. Il devra être renvoyé complet impérativement avant le mardi 5 janvier 2010 (cachet de la poste faisant foi), incluant notamment les droits d'inscription, ainsi que les frais d'hébergement et de restauration. Tout dossier en retard ou incomplet ne sera pas pris en compte.

### **Article 3 : tournois**

Les tournois suivants seront organisés : petites poussines, petits poussins (mixte), poussines, poussins (mixte), pupillettes, pupilles (mixte), benjamines, benjamins (mixte), minimettes et minimés (mixte) : ces tournois sont ouverts aux joueurs et joueuses qualifiés lors des championnats départementaux, pré-qualifiés par leur ELO ou leurs performances passées, ou repêchés par le directeur de la compétition.

Ces tournois donnent lieu à un classement qui sert de base à la qualification pour le championnat de France jeunes qui aura lieu à Troyes du 10 au 18 avril 2010.

Les tournois seront homologués FFE par le directeur de la compétition. Ceux relevant au moins 2 joueurs classés FIDE seront en plus homologués FIDE.

Le directeur de la compétition se réserve le droit d'inviter un ou plusieurs joueurs dans chaque tournoi, notamment pour éviter les impairs.

### **Article 4 : open**

Un open sera également organisé, ouvert à tous les joueurs licenciés A des catégories cadet à junior. Ce tournoi pourra également être ouvert aux joueurs des autres catégories jeunes, après acceptation du directeur de la compétition.

L'open sera homologué FFE, éventuellement FIDE, par le directeur de la compétition.

## **Article 5 : règles**

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (Congrès de Calvia 2004). Les appariements se font au Système Suisse Intégral (Règles C.04 FIDE 2004) ou en toutes rondes (tables Berger).

## **Article 6 : cadences**

Les tournois petit poussin à poussin se jouent en 5 rondes à la cadence Fischer de 50 minutes avec ajout de 10 secondes par coup.

Les tournois pupilles à minime et l'open se jouent en 6 rondes à la cadence Fischer de 1h30 avec ajout de 30 secondes par coup.

## **Article 7 : pointage**

L'accueil des participants aura lieu au Lycée Bréquigny de Rennes. Lors du pointage, les joueurs devront présenter leur licence validée pour la saison en cours.

Le pointage pour les tournois pupille à minime, ainsi que l'open, aura lieu le mardi 16 février de 10h à 12h30.

Le pointage pour les tournois petit poussin à poussin aura lieu le mercredi 17 février de 17h à 19h et le jeudi 18 février de 8h à 9h.

Les joueurs retenus (pré-qualifiés, qualifiés et repêchés) qui se seront inscrits devront obligatoirement se faire pointer dans les délais impartis, indiqués au planning, faute de quoi ils seraient déclarés forfaits et ils ne pourraient participer au tournoi.

## **Article 8 : horaires**

Les horaires des tournois pupilles à minime et de l'open sont les suivants :

- Ronde 1 : mardi 16 février à 14 h 00
- Ronde 2 : mercredi 17 février à 8 h 00
- Ronde 3 : mercredi 17 février à 14 h 00
- Ronde 4 : jeudi 18 février à 8 h 00
- Ronde 5 : jeudi 18 février à 14 h 00
- Ronde 6 : vendredi 19 février à 8 h 00

Les horaires des tournois petit poussin à poussin sont les suivants :

- Ronde 1 : jeudi 18 février à 10 h 00
- Ronde 2 : jeudi 18 février à 14 h 30
- Ronde 3 : jeudi 18 février à 17 h 00
- Ronde 4 : vendredi 19 février à 8 h 00
- Ronde 5 : vendredi 19 février à 10 h 30

Conformément au règlement FFE, tout retard d'un joueur de plus d'une demi-heure à une ronde entrainera le forfait du joueur pour la ronde en cours.

## **Article 9 : discipline échiquéenne**

Tout joueur sera exclu après un forfait non justifié.

Tout contrevenant au présent règlement pourra être sanctionné depuis un simple avertissement verbal jusqu'à l'exclusion immédiate.

Dans le cas d'une faute grave, le directeur de la compétition pourra prononcer l'exclusion immédiate.

## **Article 10 : arbitrage**

L'équipe d'arbitrage est dirigée par Pierre Lécuyer, Arbitre International.

Les arbitres ont autorité sur l'ensemble des tournois.

## **Article 11 : hébergement**

Le comité d'organisation propose de loger les joueurs et les accompagnateurs des joueurs à l'internat du Lycée Bréquigny (nuitées et repas).

La répartition des joueurs dans les chambres sera transmise aux familles des joueurs avant la compétition et sera à la disposition des familles lors du pointage. En cas de désaccord, cette organisation sera revue en liaison avec les personnes chargées de l'encadrement.

Les places disponibles à l'internat seront réservées en priorité aux joueurs et aux encadrants, par ordre de réception des dossiers d'inscription.

### **Article 12 : restauration**

La restauration pour les joueurs qui en ont émis le souhait lors de l'inscription se fera au Lycée Bréquigny. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant à un joueur pendant les heures de repas et ce lorsque ces derniers sont pris dans un autre lieu.

### **Article 13 : encadrement des jeunes**

Une équipe d'encadrants sera désignée par les organisateurs. Cette équipe sera chargée par le comité d'organisation d'aider les jeunes et de faire respecter le règlement, à l'internat, pendant les horaires de restauration

La liste des personnes chargées de l'encadrement des jeunes sera en ligne sur le site web de la compétition et à disposition des familles lors du pointage. Les encadrants seront présentés aux joueurs lors de l'accueil et avant la première ronde de chaque tournoi.

Ces surveillants seront majeurs, expérimentés dans l'encadrement des jeunes.

La surveillance des joueuses sera déléguée à des surveillantes désignées à cet effet.

Il sera interdit aux encadrants d'entrer seuls dans les chambres des joueurs (2 encadrants minimum).

### **Article 14 : responsabilité**

Les joueurs non accompagnés hébergés sont sous la responsabilité du comité d'organisation pendant toute la compétition, du pointage à la fin de la remise des prix.

Les joueurs non hébergés sont sous la responsabilité de leurs responsables légaux (parents ou tuteurs) en dehors des horaires de jeu. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant à un joueur non hébergé en dehors des heures de jeu.

Les joueurs accompagnés hébergés sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs en dehors des horaires de jeu. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant à un joueur accompagné hébergé en dehors des heures de jeu. Les accompagnateurs sont soumis au même règlement que les joueurs. Il est de la responsabilité des accompagnateurs des jeunes de faire respecter le règlement.

### **Article 15 : discipline para-échiéquienne**

Les joueurs sont tenus d'avoir une attitude irréprochable dans les salles de jeux (respect des encadrants, des infrastructures, des matériels mis à dispositions, etc.). Le cas échéant, le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure sans possibilité d'appel les joueurs coupables de troubles.

Les parents ou tuteurs des joueurs concernés seront alors invités à venir prendre en charge leur(s) enfant(s) dans les plus brefs délais et à quitter la compétition.

En particulier, tout usage de cigarettes, de produits stupéfiants et substances assimilées ainsi que de boissons alcoolisées est interdit dans les salles de jeu, l'internat et l'enceinte de la compétition. Le non respect de cette prescription entraînera l'exclusion immédiate du ou des joueurs contrevenants.

Toute sortie des lieux précités sans être accompagné par un encadrant durant toute la durée du championnat entraînera l'exclusion immédiate de la compétition.

### **Article 16 : contacts**

Les coordonnées du directeur de la compétition (pour les problèmes et questions liées à la compétition) et de l'organisateur (pour les problèmes et questions d'organisation) sont disponibles en ligne sur le site web de la compétition.

L'utilisation du téléphone devra être réservée aux cas d'urgence.

### **Article 17 : assurance**

Les joueurs sont couverts par l'assurance de la Fédération Française des Echecs pendant toute la durée du championnat (assurance GROUPAMA Montpellier). Il est toutefois rappelé aux parents qu'il est dans leur intérêt de souscrire une assurance complémentaire permettant de prendre en charge les frais qui seraient plus élevés que ceux prévus dans le contrat d'assurance de la FFE.

En cas d'accident, le comité d'organisation prendra toutes les mesures nécessaires au secours immédiat du joueur concerné. La famille sera immédiatement prévue. Sauf indications contraires des familles sur l'accusé de réception du présent règlement, toute mesure d'urgence pourra être prise par les médecins qui pourraient être appelés au chevet de l'enfant.

### **Article 18 : remise des prix**

La remise des prix se fera le vendredi 19 février 2010 à 17h00 au Lycée Bréquigny. Une fois cette remise des récompenses effectuée, les joueurs seront à la charge de leurs accompagnateurs. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant après la remise des prix.

### **Article 19 : droit à l'image**

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent la Ligue de Bretagne des Echecs et le Comité Départemental à publier, dans le cadre de leur sites web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs et les accompagnateurs.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2009

Christian BLEUZEN,  
Président de la Ligue  
de Bretagne des Echecs

Bernard CLOAREC,  
Directeur de la compétition

Pascal AUBRY,  
Organisateur

# Bretagne jeunes 2010

## Note à l'intention des parents (et des accompagnateurs)

Pas facile de trouver sa place lorsque l'on est parent de joueur d'échecs... Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour y arriver !

### **Pendant la partie : allez boire une tisane ;-)**

C'est à votre enfant de jouer, pas à vous !

Evitez de rester en vue de votre enfant, même si c'est parfois difficile... La compétition individuelle est un face-à-face, qu'il faut respecter ; par votre simple présence, vous pouvez influencer sur une rencontre, sans même vous en rendre compte !

On pense souvent en tant que parent que notre simple présence est rassurante ; c'est humain, mais c'est souvent le contraire, même et surtout si votre enfant n'ose pas vous le dire.

Faites confiance à votre enfant en le laissant affronter seul son adversaire : s'il dispute le Bretagne jeunes, alors il n'en est pas à sa première partie...

Pour cette raison, la salle de jeu des plus jeunes (petits poussins et poussins) ne sera accessible qu'aux arbitres et organisateurs.

### **Après la partie : le réconfort, l'échange**

L'analyse des parties est un moment privilégié entre le joueur et l'entraîneur. Là encore, la présence des parents fausse les rapports entre le joueur et l'entraîneur, donc l'analyse elle-même. Pour cette raison, l'accès à l'analyse sera réservé aux joueurs et aux entraîneurs de la ligue.

Faites confiance aux entraîneurs de la ligue, ils connaissent les échecs et ont l'habitude de l'encadrement des jeunes. Rien ne vous empêche de refaire la partie avec votre enfant après, bien au contraire ! Les enfants ont en général envie de partager leur partie, profitez-en pour échanger avec eux.

Et rappelez-vous que les enfants sont fragiles en sortie de leurs parties, en particulier lorsqu'ils ont perdu ou parfois annulé : ils ont besoin de votre réconfort, pas de critiques...

### **Avant la partie : la préparation non échiquéenne**

La place des parents trouve tout son sens ici : vous êtes celui ou celle qui connaît le mieux votre enfant, ce dont il a besoin pour être le plus en forme pour se faire plaisir au mieux ensuite devant l'échiquier. Un peu de sport (pas trop pour éviter la fatigue), de détente (pour penser à autre chose), de repos (avant les parties) et de mise en confiance.

La compétition a lieu pendant les vacances, profitez-en pour sortir et vous aérer, les moments passés autour des compétitions d'échecs sont souvent des moments d'échange très riches avec les jeunes !

### **En résumé**

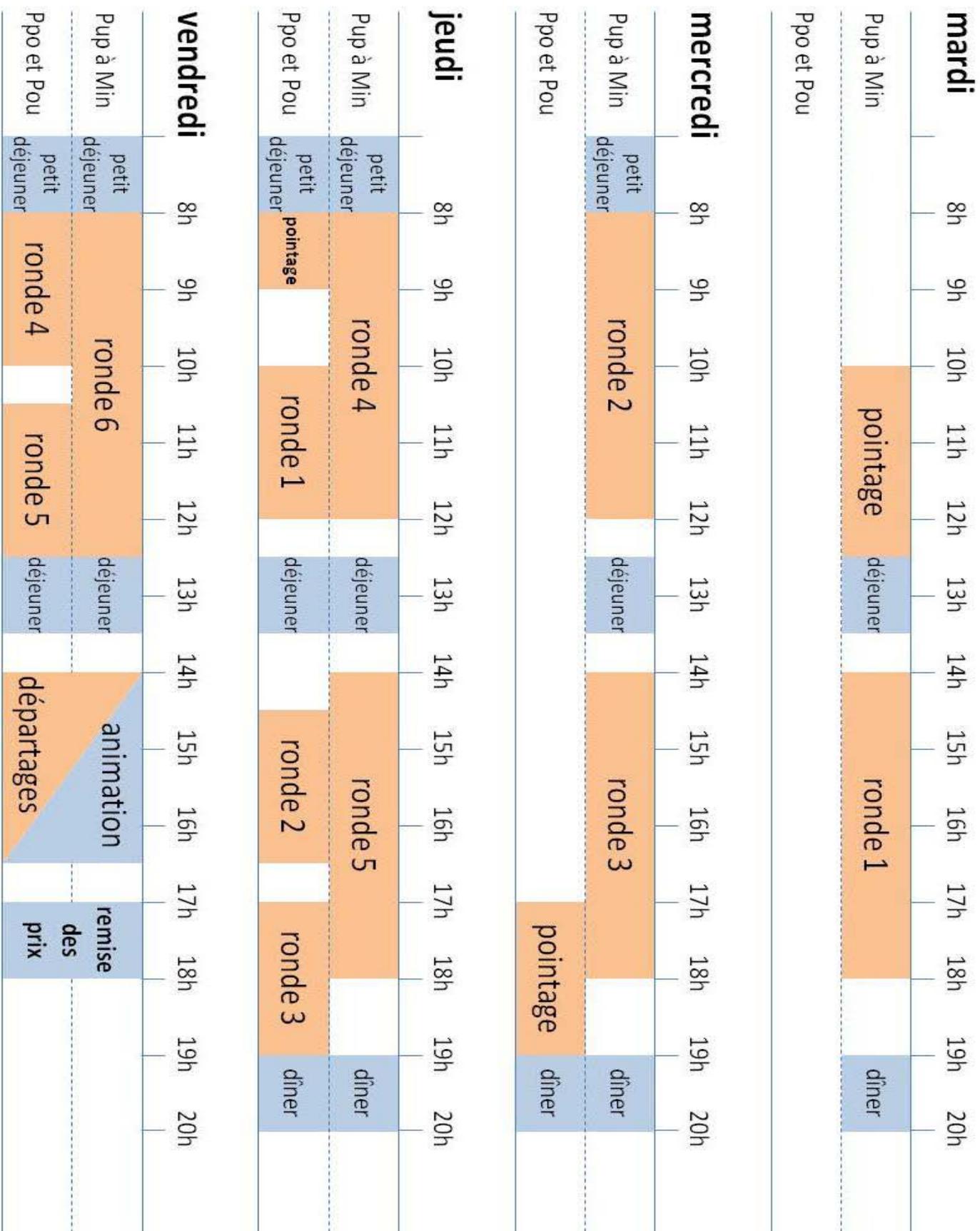
N'oubliez pas le plus important : **le plaisir de jouer.**

**Soyez présents, au bon moment, mais pas trop !**



# Bretagne jeunes 2010

## Horaires



# Bretagne jeunes 2010

## Comment se rendre au lycée Rennes Bréquigny de Rennes

Le lycée Bréquigny se trouve 7 allée de Bréquigny. Il est situé au sud de Rennes à proximité de la rocade sud et du centre commercial ALMA.

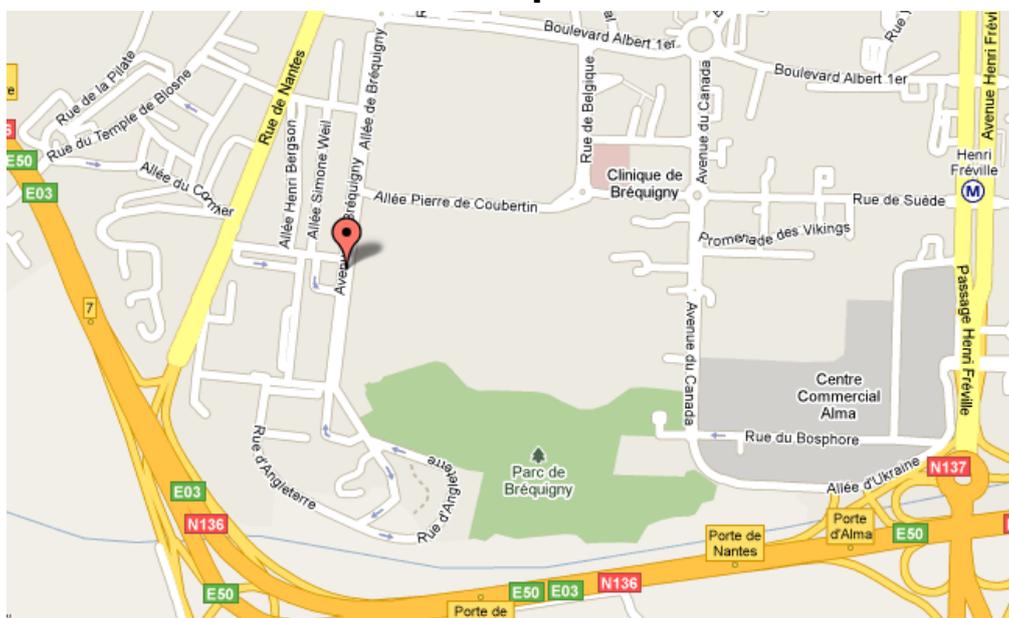
**En venant de Brest et en direction de Paris :** prendre la sortie Centre Commercial Alma sur la rocade sud, puis au second feu tourner à gauche.

**En venant de Paris et en direction de Brest :** prendre la sortie Bréquigny sur la rocade sud après la sortie Centre Commercial ALMA.

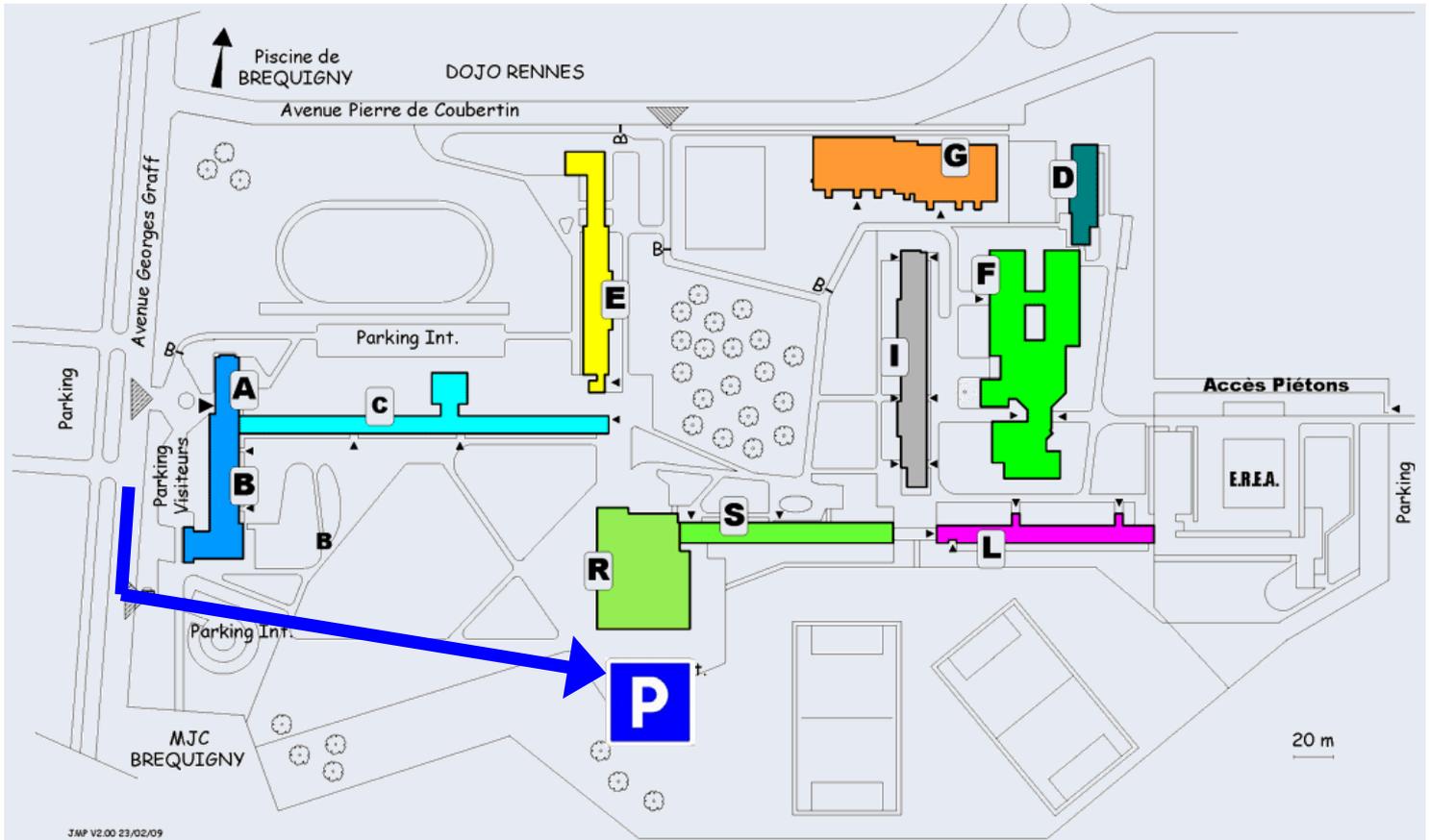
## Plan d'accès



## Plan du quartier



# Plan du lycée



L'internat, où sont hébergés les joueurs se trouve au bâtiment I (en gris).

Les salles de jeu, la salle d'analyse et la restauration où seront pris les repas se trouvent au pôle restauration (bâtiment R).

L'accès en voiture se fait à droite de l'entrée principale, il est possible de se garer au pied du pôle restauration.

## Les transports

### Le Métro

Le lycée de Bréquigny est situé à proximité de la station de métro Henri FREVILLE . De cette station, vous pouvez rejoindre le lycée :

- en prenant la ligne de bus n°33a jusqu'à l'arrêt Coubertin
- en 15 mn à pied jusqu'à l'accès rue de Coubertin.

### Le bus

Le lycée de Bréquigny est desservi par les lignes suivantes :

- 15 Patton - Lycée Bréquigny
- 33a Saint Jacques / Bréquigny - La Poterie / Chantepie
- 33b Saint Jacques / Bréquigny - La Poterie / Beaulieu (Restau U)

## L'hébergement

Les joueurs et accompagnateurs sont hébergés à l'internat du lycée Bréquigny, par chambres de 2, 3 ou 4.

**La réservation des chambres se fait par ordre de réception des dossiers. Par ailleurs, les organisateurs se réservent le droit de refuser l'hébergement des accompagnateurs en cas de dépassement de la capacité de l'internat.**

L'hébergement sera séparé en trois parties :

- **Aile A : les enfants accompagnés** (sous la responsabilité de leurs accompagnateurs) et leurs accompagnateurs.
- **Aile G : les garçons non accompagnés** (sous la responsabilité du comité d'organisation) et les encadrants.
- **Aile F : les filles non accompagnées** (sous la responsabilité du comité d'organisation) et les encadrantes.

La répartition des joueurs non accompagnés dans les chambres sera faite à la clôture des inscriptions en tenant compte au mieux des préférences émises par les familles (sur la fiche de réservation). Elle sera diffusée aux familles avant la compétition et affichée sur les portes des chambres.

Les chambres seront ouvertes à partir de 10h le mardi 16 et devront être libérées au plus tard le vendredi 19 à midi.

Il est demandé aux jeunes, accompagnés ou sous la responsabilité du comité d'organisation, un comportement exemplaire ; en particulier, le respect du sommeil est fondamental dans une compétition d'échecs.

Rappel : en cas d'infraction grave au règlement, les organisateurs pourront prononcer l'exclusion immédiate des fautifs du championnat.

## La restauration

Les repas seront pris au restaurant du lycée Bréquigny.

Les horaires des repas seront communiqués aux joueurs et accompagnateurs lors du pointage.

Merci de signaler les régimes alimentaires particuliers sur la fiche de réservation.

# Bretagne jeunes 2010

## Fiche de renseignement (une fiche par joueur)

### Responsable légal (parent ou tuteur)

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Email (obligatoire) :

### Joueur

Nom :	Prénom :	
Adresse (si différente) :		
Code postal :	Ville :	
N° de licence FFE :	Catégorie :	ELO :
Téléphone (facultatif) :	Email (facultatif) :	

### Hébergement

(cocher la case correspondante)

<b>Hébergé non accompagné</b> (sous la responsabilité du comité d'organisation)	<input type="checkbox"/>
<b>Hébergé accompagné</b> (sous la responsabilité de l'accompagnateur)	<input type="checkbox"/>
<b>Non hébergé</b> (sous la responsabilité de ses parents ou tuteurs)	<input type="checkbox"/>

### Contre-indications et autre remarques médicales

<p>Personne à prévenir en cas d'urgence</p> <p>Nom et prénom :</p>		<p>Téléphone :</p>
--	--	--------------------

# Bretagne jeunes 2010

## Acceptation du règlement (une fiche par joueur)

*En acceptant ce règlement, joueurs, responsables légaux et accompagnateurs auront bien noté que en cas de comportement jugé incompatible avec le championnat (perturbation, consommation d'alcool ou de produits stupéfiants, sortie sans accompagnement ni autorisation du site de jeu etc.), le joueur peut encourir l'exclusion immédiate du tournoi. Dans ce cas, les responsables légaux s'engagent à venir chercher le jeune dans les meilleurs délais et à quitter la compétition.*

### Joueur

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des championnats de Bretagne Jeunes 2010 organisés à Rennes du 16 au 19 Février 2010 et m'engage à le respecter.

*Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé »*

### Responsable légal

Je soussigné(e) ....., responsable légal ou tuteur du joueur ci-dessus, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des championnats de Bretagne Jeunes 2010 organisés à Rennes du 16 au 19 Février 2010.

Je certifie que mon enfant est couvert par une assurance en responsabilité civile.

J'autorise le médecin, membre du comité d'organisation, à demander les premières mesures d'urgence en cas d'accident survenant pendant le championnat.

*Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé »*

### Accompagnateur (si différent du responsable légal)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (portable) : Email :

Je soussigné(e) ....., accompagnateur du joueur ci-dessus pendant toute la compétition, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des championnats de Bretagne Jeunes 2010 organisés à Rennes du 16 au 19 Février 2010 et m'engage à le respecter et le faire respecter.

*Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé »*

# Bretagne jeunes 2010

## Fiche de réservation (1/2)

### Identification (famille ou club)

--

### Compétition

*Nombre*

*Total*

(obligatoire pour tous les joueurs, open compris)		<b>15,00€</b>	
---	--	---------------	--

### Forfaits hébergement

*(détailler les noms des hébergés sur la feuille suivante)*

*Nombre*

*Total*

<b>4 jours</b>	du mardi soir au vendredi midi inclus 3 nuits et petits déjeuners, 6 repas		<b>64,00€</b>	
<b>3 jours</b>	du mercredi soir au vendredi midi inclus 2 nuits et petits déjeuners, 4 repas		<b>43,00€</b>	
<b>2 jours</b>	du jeudi midi au vendredi midi inclus 1 nuit et petit déjeuner, 3 repas		<b>27,50€</b>	

### Repas supplémentaires

*(détailler sur la feuille suivante si nécessaire)*

*Nombre*

*Total*

Mardi soir		<b>6,50€</b>	
Mercredi midi		<b>6,50€</b>	
Mercredi soir		<b>6,50€</b>	
Jeudi midi		<b>6,50€</b>	
Jeudi soir		<b>6,50€</b>	
Vendredi midi		<b>6,50€</b>	

**Total :**

--

# Bretagne jeunes 2010

## Fiche de réservation (2/2)

Merci d'indiquer sur cette feuille la liste des personnes (joueurs et accompagnateurs) hébergées (si nécessaire pour les clubs utiliser plusieurs feuilles).

<b>Nom et prénom</b>	<i>Forfait</i> <i>(2, 3 ou 4 jours)</i>	<i>Qualité</i> <i>(J ou A)</i>

### Préférences

Si vous avez des souhaits particuliers concernant l'hébergement (regroupement d'enfants, ...), merci de les indiquer ici.